

## Kassensturz tait les avantages du CI Plus

**L'émission de télévision suisse alémanique Kassensturz d'hier était consacrée à la diffusion de la télévision numérique par CI Plus. Les avantages de cette nouvelle spécification n'ont pas été mentionnés.**

Cablecom a annoncé pour juin 2010 une alternative au boîtier décodeur pour recevoir la télévision numérique. Il s'agit d'un module directement inséré dans le téléviseur. Pour ce faire, il faut disposer d'un téléviseur équipé d'une interface CI Plus. Environ 90% des téléviseurs aujourd'hui commercialisés sont compatibles avec cette norme.

### «Il faut éviter les restrictions»

Kassensturz a consacré son émission d'hier à cette offre et au CI Plus. Teneur générale : la norme CI Plus est défavorable aux consommateurs car elle n'est prise en charge que par les téléviseurs dernière génération. De plus, le CI Plus permet de restreindre l'enregistrement d'émissions et certaines fonctions comme par exemple la possibilité de passer la publicité en accéléré. Swisscable attire l'attention sur le fait que ce ne sont pas les réseaux câblés responsables de ces limitations mais les détenteurs des droits et les diffuseurs, les réseaux câblés ne faisant que rediffuser les programmes. Swisscable fera tout ce qui est en son pouvoir afin que ces possibilités soient utilisées avec retenue. «De telles restrictions ne sont pas dans l'intérêt des téléspectateurs et doivent donc être évitées dans la mesure du possible», explique Hajo Leutenegger, Président de Swisscable

### CI Plus: avantages

L'émission Kassensturz n'a pas mentionné les avantages du CI Plus :

- **Qualité** : Obligatoire avec la spécification CI Plus, la certification garantit la compatibilité entre le module et les terminaux. Il est ainsi possible d'éviter plus efficacement les dysfonctionnements qu'avec la norme précédente CI 1.0.
- **Fonctions supplémentaires / interactivité**: Certaines fonctions supplémentaires peuvent être mises en œuvre sur les modules CI Plus comme par exemple un guide des programmes intelligent. Swisscable part du principe qu'il sera également possible de proposer des fonctions interactives à l'avenir.
- **Meilleure protection du signal et de la jeunesse**: La norme CI Plus permet d'empêcher plus efficacement la télévision au noir et la copie illicite de films. Elle garantit par ailleurs une meilleure protection de la jeunesse.

### Une réglementation est superflue

C'est pour ces raisons que Swisscable soutient la spécification CI Plus pour succéder à la norme CI 1.0. Swisscable est par ailleurs d'avis que la décision du modèle à utiliser pour la diffusion de la télévision numérique est du ressort des entreprises de réseau câblé (ERC). Swisscable s'engage donc afin que les ERC bénéficient d'une marge de manœuvre maximale pour cette décision. C'est la concurrence, très dynamique dans le domaine de la télévision numérique, qui garantit une utilisation de cette liberté dans l'intérêt des consommateurs. Swisscable considère donc que l'actuelle proposition visant à réglementer la télévision numérique est superflue.

### Plus d'informations

- ⇒ Des informations sur la modification de loi proposée sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.bakom.admin.ch/dokumentation/gesetzgebung/00909/03319/index.html?lang=fr>
- ⇒ Des informations sur la concurrence infrastructurelle sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.swisscable.ch/article/article.php3?art=1212&lan=F>

---

**Swisscable** est l'association économique des entreprises suisses de télé-réseau. L'association regroupe environ 244 sociétés de câblo-opérateurs – aussi bien privées que publiques - desservant quelque 2,8 millions de foyers et plus de 5 millions de clients en services radio et TV. La plupart des câblo-opérateurs proposent également à leurs clients un accès Internet et une offre de téléphonie.

**Contact Swisscable pour la presse** : Dr Claudia Bolla-Vincenz, Directrice  
Tél. : 031 328 27 28, téléphone portable : 079 301 59 25, e-mail : [info@swisscable.ch](mailto:info@swisscable.ch)